

Détartrage, Vaccination...

VOTRE MUTUELLE S'ENGAGE !

La Mutuelle de Mare-Gaillard prend désormais en charge la totalité de la participation de ses adhérents pour les frais de détartrage annuel et de vaccination contre la diphtérie, la poliomyélite et le tétanos.

ET AUSSI DANS CE NUMÉRO...

- RETROUVEZ VOTRE MUTUELLE SUR INTERNET
- LA NOUVELLE POLITIQUE DE COMMUNICATION DE VOTRE MUTUELLE
- MORT SUBITE DU NOURRISSON : COMMENT L'ÉVITER ?
- L'ALIMENTATION DES SÉNIORS



Nous sommes à vos côtés

La société guadeloupéenne évolue. De nouvelles attentes apparaissent en matière de couverture santé, de prévoyance ou d'assistance à la personne.

La Mutuelle de Mare-Gaillard se devait de répondre à ces attentes en créant des prestations innovantes, parfaitement adaptées aux réalités de notre pays comme elle a toujours su le faire dans le passé.

Cette année, nous avons donc décidé de nous engager sur plusieurs fronts.

Dans le domaine de la prévention tout d'abord, conformément au cadre fixé par le nouveau parcours de santé mutualiste, nous avons décidé de prendre en charge la totalité de la participation financière de nos assurés pour la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Notre engagement dans la lutte contre ces trois maladies en particulier n'est évidemment pas le fruit du hasard. Nous savons tous les ravages occasionnés par le passé par ces maladies et, notamment, l'omniprésence du risque de contracter le tétanos dans un pays tropical comme le nôtre.

Dans le cadre du nouveau parcours de santé mutualiste, nous avons décidé également de prendre en charge la totalité de la participation financière de nos assurés pour un détartrage annuel complet. Cette action s'inscrit dans la même démarche citoyenne que la prise en charge du vaccin DTpolio.

Cette année, votre mutuelle innove par ailleurs dans un domaine où les attentes des familles guadeloupéennes sont très fortes, celui de l'aide à la personne. A la demande de nos adhérents, nous avons créé, en effet, une prestation unique en Guadeloupe, l'assistance à l'organisation d'une cure thermale. Nous mettons en place par ailleurs un soutien financier pour nos adhérents qui souhaitent faire appel à une aide ménagère.

Avec ces nouvelles prestations, qui viennent compléter un panel de produits déjà conséquent, votre mutuelle affirme une fois de plus sa volonté de demeurer le principal partenaire santé des familles antillaises.

Le Président, Maurille Serge Chicot

EDITO

Détartrage

UN ACTE DE PRÉVENTION IMPORTANT

Le détartrage, un acte de prévention important !



Le détartrage est un acte très important pour conserver des dents en bonne santé.

En effet, l'accumulation de plaque bactérienne contre les dents et le long des gencives entraîne une calcification de celle-ci en tartre.

Le tartre favorise le développement de maladies gingivales et parodontales qui peuvent entraîner le déchaussement de vos dents.

Pour prévenir ces maladies, la Mutuelle de Mare-Gaillard, dans le cadre du parcours de santé mutualiste, prend en charge la totalité de la participation de l'assuré pour un détartrage annuel complet chez le dentiste de leur choix pour tous ses adhérents en complémentaire santé.

Parlez-en à votre dentiste



Mutuelle de Mare-Gaillard,
pour bien profiter de la vie !

N° Vert 0 800 899 890

Le détartrage est un acte très important pour conserver des dents en bonne santé. En effet, l'accumulation de plaque bactérienne contre les dents et le long des gencives entraîne une calcification de celle-ci en tartre.

Le tartre favorise le développement de maladies gingivales et parodontales qui peuvent entraîner le déchaussement de vos dents.

Dans le cadre du parcours de santé mutualiste, la Mutuelle de Mare-Gaillard a donc décidé de prendre en charge la totalité de la participation de l'assuré pour un détartrage annuel complet chez le dentiste de leur choix pour tous ses adhérents en complémentaire santé. Cette nouvelle prestation n'entraîne aucune augmentation de la cotisation de ses adhérents.



Diphthérie, tétanos, poliomyélite

VOTRE MUTUELLE S'ENGAGE

Pour prévenir ces trois maladies graves, la Mutuelle de Mare-Gaillard prend désormais en charge la totalité de la participation de l'assuré pour les frais de vaccination.

La diphtérie a été longtemps la première cause de mortalité infantile. Le tétanos est une maladie difficilement curable qui entraîne la mort du malade une fois sur deux. La poliomyélite est une maladie infectieuse virale qui entraîne la paralysie des muscles. Un simple vaccin suivi de rappels permet toutefois de se protéger contre ces trois maladies graves. Dans le cadre du parcours de santé mutualiste, la Mutuelle de Mare-Gaillard a décidé de s'engager activement dans la prévention de ces trois maladies. Elle prend donc désormais en charge la totalité de la participation de l'assuré pour les frais de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite pour tous ses adhérents en complémentaire santé. Notez que cette nouvelle prestation n'entraîne aucune augmentation de la cotisation de ses adhérents. Pensez à en parler à votre médecin à l'occasion de votre prochaine visite dans son cabinet.

Diphthérie, tétanos, poliomyélite : trois maladies graves !
Un seul vaccin pour être protégé à 100%

La diphtérie a été longtemps la première cause de mortalité infantile. Le tétanos est une maladie difficilement curable qui entraîne la mort du malade une fois sur deux. La poliomyélite est une maladie infectieuse virale qui entraîne la paralysie des muscles.

Un simple vaccin suivi de rappels permet toutefois de se protéger contre ces trois maladies graves.

Pour prévenir ces maladies, la Mutuelle de Mare-Gaillard, dans le cadre du parcours de santé mutualiste, prend en charge la totalité de la participation de l'assuré pour les frais de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite pour tous ses adhérents en complémentaire santé.

Parlez-en à votre médecin

Mutuelle de Mare-Gaillard,
pour bien profiter de la vie !

N° Vert 0 800 899 890

Mutuelle agréée par le Département de la Guadeloupe et le Centre de la Mutualité

Aide à la personne

DEUX PRESTATIONS INNOVANTES

A côté de ses prestations traditionnelles en matière de complémentaire santé et de prévoyance, la Mutuelle de Mare-Gaillard a décidé de s'investir dans un nouveau champ de l'économie sociale : l'aide à la personne. L'objectif est d'offrir à ses adhérents des offres de service inédites qui répondent à l'évolution de leur mode de vie. Dès cette année, vous pourrez bénéficier de deux nouveaux produits, innovants et sans augmentation de cotisation.

• S.O.S AIDE-MÉNAGÈRE

Un parent handicapé, une maladie de longue durée ou tout simplement une surcharge de travail ponctuelle... de nombreux adhérents de notre mutuelle se trouvent confrontés un jour à la nécessité de faire appel aux services d'une aide-ménagère. La Mutuelle de Mare-Gaillard leur propose désormais de prendre à sa charge 50% du coût de cette prestation dans la limite de deux heures par an et par adhérent. Cette nouvelle prestation est gratuite, sous réserve d'une contribution symbolique de solidarité d'un euro. Pour pouvoir en bénéficier, il vous suffit de vous rapprocher de votre agence Mare-Gaillard ou direc-

tement de l'Association Départementale d'Aide aux Familles (0590 91.42.75) avec laquelle une convention a été signée pour la mise à disposition d'aides-ménagères.

• S.O.S CURE THERMALE

Contactez le centre thermal, prenez rendez-vous avec le médecin du centre, réservez les billets d'avion et de train, la chambre d'hôtel : organiser une cure relève toujours du parcours du combattant. Pour les adhérents de la Mutuelle de Mare-Gaillard, ce calvaire appartient désormais au passé. Votre Mutuelle a signé, en effet, une convention avec l'association "Le Thermalisme".

Dans le cadre de ce partenariat, "Le Thermalisme" vous propose la prise en charge de toutes vos formalités pour préparer votre cure. Pour bénéficier de cette prestation mutualiste innovante et unique en Guadeloupe, il vous suffit, comme pour la précédente de vous rapprocher de votre agence Mare-Gaillard ou de contacter directement l'association "Le Thermalisme". Vous pouvez joindre cette dernière au numéro de téléphone suivant : 0590 94 84 05

Cette nouvelle prestation est proposée à tous ses adhérents par la Mutuelle de Mare-Gaillard sans aucune cotisation supplémentaire.

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET



- les éditions précédentes de cette lettre information

mais aussi de très nombreuses informations pratiques :

- les numéros de téléphone utiles (SAMU, SMUR, urgences pédiatriques, hôpitaux et cliniques de la Guadeloupe)

La rénovation de notre site internet est terminée. Il a été entièrement réorganisé en tenant compte des observations de nos adhérents pour répondre encore mieux à leurs attentes. Vous pourrez y retrouver toutes les informations utiles sur la Mutuelle de Mare-Gaillard telles que :

4 - la gamme complète de nos prestations

- la liste des agences et leurs horaires d'ouverture

- des conseils pratiques dans le domaine de la santé

Nous vous conseillons de nous retrouver régulièrement sur www.maregaillard.com et d'inviter vos amis internautes qui ne connaissent pas encore la Mutuelle de Mare-Gaillard à y découvrir nos différentes prestations de votre mutuelle. La rubrique "Contact" a été spécialement conçue pour leur permettre de préparer leur adhésion.

LA MÉMOIRE D'ÉLOI FORSTIN A ÉTÉ HONORÉE



La cinquième édition du Mémorial Eloi Forstin, ancien président de la Mutuelle de Mare-Gaillard, a eu lieu le dimanche 20 mai. Une soixantaine de cyclistes venus de divers clubs de la Guadeloupe et du club Jeunesse Cycliste 231 du Robert de la Martinique, ont participé à la course. Lors de la remise des prix aux vainqueurs, qui s'est déroulée au siège de la mutuelle, le Président Maurille Serge Chicot a rappelé l'oeuvre exceptionnelle de son prédécesseur et exhorté les jeunes présents à suivre les traces d'Eloi Forstin, exemple de rigueur et de droiture.

La vie des agences

GOSIER, LE POIDS DE L'HISTOIRE

Les bâtiments de la section Bernard n'abritent pas uniquement notre siège mais aussi l'agence du Gosier de la Mutuelle de Mare-Gaillard qui regroupe les adhérents de Pointe-à-Pitre, Sainte-Anne et bien-sûr Gosier. Cette agence occupe une place à part dans le coeur des adhérents car c'est la plus ancienne de la mutuelle. Toutefois, malgré son statut un peu particulier, l'agence du Gosier fonctionne sur le même principe que toutes ses consœurs de l'archipel guadeloupéen. Elle offre aux adhérents un accueil personnalisé et de qualité, le suivi informatisé de leurs dossiers, des remboursements rapides et la possibilité de payer leur cotisation sur place par carte bancaire. L'agence du Gosier sera prochainement ouverte du lundi au samedi aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 17h

- le samedi de 8h à 12h



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ FAMILLE : INDISPENSABLE !



Une adhésion unique pour couvrir les besoins de toute la famille : voilà ce que vous propose la Mutuelle de Mare-Gaillard avec sa Complémentaire Santé Famille. Ses tarifs particulièrement compétitifs et l'importance des garanties proposées en font le produit phare de notre mutuelle. Vous avez le choix entre deux niveaux de garantie : Santé Famille et Santé Famille Plus. La Complémentaire Santé Famille vous garantit une couverture santé de grande qualité. La Complémentaire Santé Famille Plus va encore plus loin en matière de remboursement. Un exemple : dans le cadre du forfait supplémentaire lunettes et lentilles, si vous avez souscrit

une complémentaire santé famille, vous toucherez 46 euros en plus des remboursements classiques de la sécurité sociale et de la Mutuelle. Si vous avez souscrit une complémentaire santé plus, vous bénéficierez d'un forfait supplémentaire de 138 euros ! Quelle que soit la formule choisie, vous bénéficiez du tiers-payant gratuit. Vous n'aurez pas d'argent à avancer pour tous les frais suivants : hôpital, clinique, pharmacie, laboratoire, magasin d'optique, radiologie, urologue, kinésithérapeute, orthophoniste, centre médical, centre dentaire sans oublier le centre thermal de Royat "Castel Hôtel". Vous bénéficiez par ailleurs de la garantie viagère immédiate qui vous permet d'être garanti à vie dès votre adhésion. Si vous le souhaitez, vous pourrez payer vos cotisations chaque mois par prélèvements automatiques sans frais supplémentaire. Cela vous permet de gérer au mieux votre budget Santé. Pour tout savoir sur notre complémentaire santé famille, nos conseillers mutualistes sont à votre disposition. Un dépliant est par ailleurs disponible dans toutes nos agences. Enfin, vous retrouverez toutes les informations utiles sur nos garanties sur le site www.maregaillard.com.

MME PARFAITE JOLO

"Je me suis dit : tu dois prendre une complémentaire-santé pour protéger ta nouvelle famille"



Mme Parfaite Jolo habite à Capesterre de Marie-Galante. Native de l'île, elle a fait le choix, souvent difficile, de travailler à Marie-Galante en créant à Capesterre une boutique d'objets artisanaux qu'elle vend essentiellement aux touristes de passage. Mariée et mère d'une petite fille de 7 ans, Mme Parfaite Jolo connaît la Mutuelle de Mare-Gaillard depuis son plus jeune âge.

"J'ai été élevée par ma grand-mère. Comme de très nombreux Guadeloupéens, elle avait pris une allocation-décès à la Mutuelle de Mare-Gaillard. Lorsque je suis devenue adulte, j'ai tout naturellement souscrit moi aussi une allocation-décès. Ensuite, je me suis mariée. J'ai eu ma fille et je me suis dit : tu dois prendre une complémentaire-santé pour protéger ta nouvelle famille.

A l'époque je ne savais pas que la Mutuelle de Mare-Gaillard proposait ce type de prestation. Je suis donc allée ailleurs, dans une officine installée à Grand-Bourg. Ça ne marchait pas du tout. Chaque fois que j'allais voir le pharmacien, il me disait : "votre carte n'est pas à jour". Pourtant je prenais soin de toujours payer ma cotisation dans les temps et même en avance.

Ensuite, j'ai appris que la Mutuelle de Mare-Gaillard faisait aussi des complémentaires. J'ai souscrit une Complémentaire Santé Famille. Depuis, je suis tout à fait satisfaite. Je suis bien remboursée.

En fait, si j'avais une question à poser à la Mutuelle de Mare-Gaillard ce serait plutôt à propos de l'allocation-décès. Je voudrais être sûre que celle-ci couvrira bien tous les frais de décès à ma mort. A l'époque, quand je l'ai souscrite, j'ai juste imité ma grand-mère sans vraiment y réfléchir".

LA NOUVELLE POLITIQUE DE VOTRE MUTUELLE

Le maintien de la qualité des prestations que la Mutuelle de Mare-Gaillard assure à ses adhérents passe, notamment, par une politique de communication dynamique, afin de mieux se faire connaître. Après avoir rénové son logo et ses dépliants, votre mutuelle a donc lancé une campagne de communication particulièrement ambitieuse sur l'ensemble de l'année 2007 et au delà, qui s'appuie aussi bien sur des panneaux 4x3, que sur la presse écrite et audiovisuelle.

En télévision, nous serons présents à la fois sur RFO TV et sur Canal 10 afin de cibler toutes les catégories de la population.

En radio, vous découvrirez les spots de votre mutuelle sur RCI et sur NRJ. L'un des objectifs de cette campagne en Guadeloupe est, en effet, de faire passer des messages à l'attention des jeunes, pour qu'ils soient attirés par une mutuelle qui tient sa pérennité et sa force, de la confiance et de la foi des aînés en elle.



En presse écrite, votre mutuelle sera présente dans France-Antilles mais aussi dans Créola, afin de s'adresser directement aux femmes.

La Martinique sera également concernée par cette campagne de communication. L'implantation de Mare-Gaillard dans l'île-soeur est récente. Il s'agit donc en priorité de se faire connaître et reconnaître comme une grande mutuelle antillaise. La Mutuelle de Mare-Gaillard a diffusé des spots aussi bien en radio sur RCI qu'en télévision sur ATV, au cours des derniers mois. Elle sera présente dans la presse écrite et sponsorisera l'un des bateaux du célèbre Tour de la Martinique en Yole Ronde qui aura lieu durant les grandes vacances.

SURVEILLEZ VOTRE ALIMENTATION

L'alimentation des personnes âgées exige une vigilance particulière pour éviter certaines carences.



Comme pour les autres tranches de vie, l'alimentation joue un rôle important dans le bien-être des personnes âgées. Or, on constate trop souvent des carences chez nos aînés. Contrairement à ce que l'on croit parfois, ces carences ne sont pas toujours dues à une mauvaise alimentation. Ainsi, un mauvais état bucco-dentaire ou un dentier mal installé peuvent gêner la mastication d'une personne du troisième âge et entraîner des troubles digestifs. Ils peuvent aussi inciter la personne âgée à modifier à tort son régime alimentaire, en supprimant par exemple certains aliments telle que la viande qu'elle ne parvient plus à mastiquer correctement. Avec l'âge intervient aussi parfois la modification du goût. Le salé peut ainsi devenir insipide et provoquer une attirance marquée pour le sucré. La sensation de soif diminue également. Du coup, nos aînés boivent parfois insuffisamment, ce qui peut provoquer un mauvais fonctionnement des reins. Ces déséquilibres alimentaires, associés à un manque d'exercice peuvent enfin engendrer des problèmes de constipation. Pour toutes ces raisons, l'alimentation des personnes âgées doit être prise très au sérieux, surtout s'il s'agit d'aînés qui vivent seuls et qui ont parfois tendance à ne plus cuisiner et à manger des alimentations sans préparation.

LES MOTS DE LA SANTÉ

URSSAF, CMU, complémentaire santé, ticket modérateur... le secteur de la santé, comme les autres, a son lot de sigles et de termes auxquels vous serez confrontés tôt ou tard sans toujours savoir leur signification exacte. Dans cette nouvelle rubrique de votre journal, nous vous proposons de mieux les connaître.

Complémentaire Santé

Il s'agit d'une garantie qui vient compléter les prestations de la Sécurité Sociale obligatoire pour le remboursement des frais médicaux. La Mutuelle de Mare-Gaillard a créé plusieurs niveaux de complémentaires santé afin d'adapter ses prestations aux attentes des adhérents : complémentaire santé seniors, complémentaire santé famille...

Forfait hospitalier

Le forfait hospitalier couvre en principe les frais quotidiens d'hébergement et d'entretien. Il n'est pas remboursé par l'assurance maladie. Il s'élève aujourd'hui à 16 euros. La Mutuelle de Mare-Gaillard le rembourse intégralement.

ATTENTION AUX ALLERGIES !

Même lorsqu'ils sont d'une qualité irréprochable, certains aliments peuvent provoquer chez vous des troubles de la santé plus ou moins grave si vous souffrez d'une allergie ou d'une intolérance alimentaire. Nous connaissons tous, par exemple, dans notre entourage une personne qui est allergique aux fruits de mer. Dans ce cas une seule solution, éviter tout produit contenant l'allergène incriminé. La réglementation européenne et française sur l'étiquetage vous y aidera.

La liste des allergènes les plus courants est fixée par la réglementation communautaire et est périodiquement révisée. Elle est actuellement la suivante :

- Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine...) et produits à base de ces céréales
- Oeufs et produits à base d'oeuf
- Poissons et produits à base de poisson
- Lait et produits à base de lait
- Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, pistaches ...) et produits à base de ces fruits
- Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO₂)
- Arachide et produits à base d'arachide

- Crustacés et produits à base de crustacés
- Soja et produits à base de soja
- Céleri et produits à base de céleri
- Moutarde et produits à base de moutarde
- Graines de sésame et produits à base de graines de sésame

Bien lire les étiquettes sur les produits allergènes

Lorsqu'une substance allergène entre dans la fabrication d'un produit alimentaire, vous pouvez vous en rendre compte en lisant son étiquette. En effet, même à très faibles doses, l'étiquetage des produits allergènes est obligatoire. Il doit vous permettre, par une simple lecture, de connaître l'existence de ces allergènes et leur dénomination ne doit



pas être codifiée. Par contre, si le nom de l'aliment fait clairement référence à la présence d'un allergène, l'indication de celui-ci n'est pas obligatoire dans la liste des ingrédients. C'est le cas, par exemple du fromage, du beurre ou de la crème, qui sont des produits à base de lait. Attention, certains produits, dont la composition ne comprend pas d'allergène peuvent parfois en contenir néanmoins involontairement. Leur présence peut être due à une contamination involontaire par contact avec d'autres produits lors de la fabrication, du stockage ou du transport. Les fabricants de produits alimentaires doivent évaluer les risques de contamination possible et tout mettre en oeuvre pour les réduire. Afin de vous informer au mieux, certains étiquetages de précaution peuvent comporter une mention du type «peut contenir des traces de...» ou «susceptible de contenir des...».

1^{er} ÂGE

COMMENT LIMITER LE RISQUE DE MORT SUBITE CHEZ LE NOURRISSON ?

Les morts subites de nourrissons demeurent difficiles à expliquer. Elles surviennent chez des enfants en bonne santé pendant leur sommeil lors de leur première année, le plus souvent entre deux et quatre mois. Pour limiter le risque de mort subite, vous devez coucher votre bébé sur le dos, sauf avis médical, le visage dégagé. N'utilisez pas dans son berceau les

oreillers, les couettes, les couvertures et un matelas mou afin d'éviter qu'il enfouisse sa tête. Evitez, par ailleurs, d'exposer votre nourrisson à la fumée de cigarette. Gardez-le en position verticale un quart d'heure après la tétée et signalez au médecin tout signe suspect : régurgitation, vomissement, gêne respiratoire ou somnolence.





Pour bien profiter de la vie...



NOS PRODUITS

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ



La Mutuelle de Mare-Gaillard propose aux particuliers une gamme complète de garanties complémentaire santé. La complémentaire santé «spécial entreprise» a été étudiée pour répondre aux besoins collectifs de couverture sociale des salariés d'une même société.

LES GARANTIES DE PRÉVOYANCE

Cette prestation garantit à l'adhérent un revenu en cas d'arrêt de travail provisoire ou définitif. S'il s'agit d'un décès, un capital sera versé à ses proches.

LA PROTECTION HOSPITALIÈRE

Elle assure à son bénéficiaire des revenus journaliers en cas d'hospitalisation. L'adhérent détermine lui-même la qualité de sa protection hospitalière parmi les trois niveaux d'indemnité que lui propose la mutuelle.



L'ALLOCATION DÉCÈS

C'est la plus ancienne des prestations proposées par la mutuelle. Grâce au capital versé à la famille de l'adhérent, ce dernier a l'assurance de pouvoir bénéficier le moment venu des funérailles dignes en toute circonstance.



L'AIDE À LA PERSONNE

- Aide-ménagère
- Cure thermale

Toujours plus proche de vous

GOSIER

Section Bernard - 97190 LE GOSIER
Tél. : 0590 85 91 36
Fax : 0590 85 80 23

ABYMES

C. Commercial Steel Shopping local n° 08
Boisripeaux - 97139 ABYMES
Tél. : 0590 20 80 47
Fax : 0590 20 27 51

ANSE-BERTRAND

Rue Gratien Candace
97121 ANSE-BERTRAND
Tél. : 0590 22 10 75
Fax : 0590 22 64 16

MOULE

70, Boulevard Rougé - 97160 MOULE
Tél. : 0590 23 54 11
Fax : 0590 88 70 14

BASSE-TERRE

20, rue du Père Labat
97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 81 26 21
Fax : 0590 41 01 17

CAPESTERRE BELLE-EAU

42, rue de la Liberté
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél. : 0590 86 31 64
Fax : 0590 81 97 09

MARIE-GALANTE

49, rue du Docteur Félix Selbonne
97112 GRAND-BOURG
Tél. : 0590 97 98 93
Fax : 0590 97 14 55

SAINTE-ROSE

Circonvallation - 97115 SAINTE-ROSE
Tél. : 0590 28 70 59
Fax : 0590 28 05 11

SAINT-MARTIN

60, rue Saint-James - lieu dit Low-Town
97150 SAINT-MARTIN
Tél. : 0590 87 10 06
Fax : 0590 87 10 48

DUCOS (Martinique)

1, rue Toussaint Louverture
97224 Ducos - Martinique
Tél. : 0596 56 13 47
Fax : 0596 77 17 44
Email : mut.accord@wanadoo.fr

N° Vert 0 800 07 35 64

*Appel gratuit à partir d'un poste fixe

SAINT-FRANÇOIS

L'agence de la mutuelle de Saint-François (mutuelle substituée) fait également partie du réseau de la Mutuelle de Mare-Gaillard
Rue Egalité - 97118 SAINT-FRANÇOIS
Tél. / Fax : 0590 88 64 01
Email : mutuelle-destfrancois@wanadoo.fr

www.maregaillard.com

N° Vert 0 800 899 890

*Appel gratuit à partir d'un poste fixe